



Avertissement : Le Consulat se réserve le droit de demander de la documentation ou des garanties supplémentaires, s'il le juge nécessaire à l'évaluation du dossier.

La documentation mentionnée ci-dessous doit être présentée comme suit :

- Dans l'ordre de la liste.
- Tous les documents fournis doivent être traduits (par un traducteur certifié) en Italien ou en Français.

1	<input type="checkbox"/>	Formulaire de demande de visa, original - Formulaire dûment rempli et signé par les demandeurs (ou le représentant légal pour les mineurs) aux différents emplacements prévus (dans la case signature indiquée en 3ème page).
2	<input type="checkbox"/>	Une photo d'identité - Taille de 3.5 cm x 4.5 cm, sur fond blanc, datant de moins de 3 mois et conforme aux normes ICAO doit être collée sur le formulaire de demande.
3	<input type="checkbox"/>	Passeport, original - Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 18 mois après la date d'expiration du visa demandé. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages non utilisées portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans.
4	<input type="checkbox"/>	Passeport, photocopie - 1 Photocopie des pages du passeport comportant les données personnelles d'identité incluant une photocopie des pages contenant les prorogations de validité, les remarques éventuelles et les pages comportant les visas Schengen obtenus précédemment ainsi que tous les timbres d'entrée et sortie de l'Espace Schengen.
5	<input type="checkbox"/>	Disponibilité d'un logement adéquat en Italie
6	<input type="checkbox"/>	Démonstration de la disponibilité en Italie de moyens de subsistance , équivalant à pas moins de € 467,52 pour chaque mois de la durée de l'année académique (12 mois) Cette disponibilité peut être prouvée en : montrant des moyens personnels ou familiaux ; garanties économiques fournies par des institutions et organismes de crédit italiens, par des gouvernements locaux ou par des institutions et organes étrangers jugés fiables par la mission diplomatique italienne.
7	<input type="checkbox"/>	Inscription ou préinscription à un cours universitaire sur le portail UNIVERSITY , en fournissant la confirmation de la préinscription reçue lors de la présentation de la demande de visa.
8	<input type="checkbox"/>	Les conditions et modalités de délivrance du visa - sont indiquées par une disposition spéciale, publiée annuellement par le MIUR, en accord avec le MAECI et le ministère de l'Intérieur

Documents à soumettre pour la demande de visa ÉTUDES/INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

1	<input type="checkbox"/>	FORMULAIRE (rempli et signé)
2	<input type="checkbox"/>	1 PHOTO (conforme aux normes ICAO et récente)
3	<input type="checkbox"/>	PASSEPORT (d'une durée minimale de 18 mois)
4	<input type="checkbox"/>	PRÉINSCRIPTION SUR LE PORTAILE UNIVERSITY
5	<input type="checkbox"/>	DOCUMENTATION SCOLAIRE (traduite et apostillée)
6	<input type="checkbox"/>	BLOCAGE (évalué à 467,65 € pour chaque mois de l'année scolaire, soit 6.579,45 € soit 70'000 dhs). Attention: le blocage doit être visible sur les documents bancaires des points suivants)



7	<input type="checkbox"/>	ÉTAT FAMILIAL DES PERSONNES VIVANT AVEC LE MÉNAGE
8	<input type="checkbox"/>	REVENU DE LA FAMILLE (avec fiche de paie ou de pension, relevé des 6 derniers mois des bénéficiaires)
9	<input type="checkbox"/>	ASSURANCE (avec Compagnie italienne ou locale avec Déclaration de couverture des frais de santé urgents)
10	<input type="checkbox"/>	RÉSERVATION DE BILLET D'AVION
11	<input type="checkbox"/>	HÉBERGEMENT (réservation d'hôtel, contrat de location, déclaration d'hospitalité, logement à la résidence universitaire)
12	<input type="checkbox"/>	ATTESTATION DE LANGUE (démontrable avec certification des Organismes certificateurs accrédités attestant le dépassement du Niveau B2 de la langue dans laquelle le cours sera dispensé).

Je reconnais qu'il est possible que ma demande de visa soit refusée si je ne fournis pas tous les documents nécessaires. La présentation d'un dossier complet ne garantit pas la délivrance d'un visa. Le passeport ne sera restitué qu'au moment la décision finale concernant le visa est adoptée. Le Consulat Général se réserve le droit de demander un entretien personnel ou tout autre documents supplémentaires.

Je déclare également avoir lu les informations sur la protection des données personnelles concernant la délivrance de visas conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 disponible sur le site <http://vistoperitalia.esteri.it>

Date	Signature	Officier Signature
POUR USAGE INTERNE SEULEMENT		